



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet NMSO - Runway De-icing Chemicals	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET959-190434/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client Various	Date 2018-08-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-119-10580	
File No. - N° de dossier WPG-8-41052 (119)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-08-15	Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Zdan, Tyler	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg119
Telephone No. - N° de téléphone (204) 509-5743 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
ET959-190434
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
ET959-190434

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg119
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification n° 001 vise à modifier l'invitation n° ET959-190434/A comme suit :

Remarque : Une autre spécification obligatoire a été ajoutée au tableau de conformité pour les produits de déglçage solides et liquides.

Instruction : Veuillez consulter la version révisée du tableau conformité qui accompagne la présente modification.

Solicitation No. - N° de l'invitation
ET959-190434
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
ET959-190434

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg119
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEX A

BESOIN

Contexte

Ministère : Services publics et Approvisionnement Canada souhaite lancer une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour l'approvisionnement, la livraison et le déchargement de produits de déglçage et d'antigivrage de revêtements d'aérodromes pour le ministère de la Défense nationale et d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.

Exigence

Besoins particuliers : Il faudra assurer l'approvisionnement et la livraison, ainsi qu'effectuer le déchargement de produits de déglçage solides et liquides.

Lieu de livraison

Livraison : Il faudra livrer ces produits à différents endroits au Canada. Consultez l'annexe B pour une liste de lieux de livraison éventuels.

Date de livraison obligatoire

Date de livraison : L'OCPN entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 et prendra fin le 30 septembre 2019, avec deux périodes d'option d'un an. Les commandes subséquentes seront effectuées sur demande pendant la période de l'offre à commandes.

Compliance Matrix - Minimum Mandatory Criteria

Une liste complète des spécifications de rendement minimales et obligatoires est fournie ci-dessous dans le « Tableau de conformité ». Les soumissionnaires doivent clairement démontrer que toutes les spécifications obligatoires sont respectées.

1. Les soumissionnaires doivent démontrer que le produit qu'ils offrent est conforme à chacune des spécifications de rendement énoncées dans le « Tableau de conformité », en indiquant si le produit offert est conforme (Oui) ou non conforme (Non) à la spécification.
2. Les soumissionnaires doivent indiquer comment leur soumission respecte chaque spécification en matière de rendement en consignant cette information dans la colonne de « Renvoi » dans le « Tableau de conformité ». Si la colonne ne s'applique pas, les soumissionnaires peuvent la laisser en blanc.
3. Il est demandé que les documents techniques à l'appui, notamment, les fiches signalétiques, les brochures techniques, les photographies ou les illustrations, accompagnent la proposition à la clôture des soumissions, et ils doivent faire l'objet de renvois dans le tableau de conformité pour chacune des spécifications de rendement. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les documents techniques justificatifs fournissent les détails nécessaires pour prouver que le produit ou les services proposés satisfont aux exigences obligatoires des spécifications. Si un document technique justificatif n'est pas disponible, le soumissionnaire devrait rédiger un texte narratif expliquant en quoi sa soumission satisfait aux spécifications. Si une spécification ne s'applique pas, les soumissionnaires peuvent laisser la colonne en blanc.
4. Si le Canada demande des documents justificatifs supplémentaires pour l'une ou l'autre des spécifications obligatoires, ou si la documentation demandée dans la matrice ci-dessous n'a pas été fournie à la clôture des soumissions, l'autorité contractante avisera le soumissionnaire qu'il doit fournir la documentation justificative. Le soumissionnaire doit fournir cette documentation dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'avis. Si le soumissionnaire ne donne pas suite à cette demande ou à toute autre demande de dépôt de documentation justificative dans le délai prévu, sa soumission sera jugée irrecevable. Les soumissions non recevables sont rejetées d'emblée.
5. Si les soumissionnaires ont des questions ou des préoccupations au sujet des spécifications de rendement, ils doivent communiquer ces dernières par écrit auprès de l'autorité contractante. Cela doit être fait avant la clôture de la période de soumission. Les délais pour ces communications sont indiqués dans la section « Instructions pour la préparation des soumissions » du document d'invitation à soumissionner.
6. Le défaut de se conformer aux spécifications de rendement obligatoire aura pour conséquence que la soumission sera jugée non recevable. Les soumissions non recevables sont rejetées d'emblée.

Informations sur le soumissionnaire

Nom du soumissionnaire :

Adresse :

Solicitation No. - N° de l'invitation
 ET959-190434
 Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
 001
 File No. - N° du dossier
 ET959-190434

Buyer ID - Id de l'acheteur
 wpg119
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Représentant :			
Téléphone/courriel :			
NEA/code du fournisseur :			
Article	Spécification technique / Critère obligatoire / Liste	Besoin respecté? Inscire oui ou non.	Documentation à l'appui fourni? Fournir des informations de renvoi.
NOTE	La matrice de conformité comprend des exigences obligatoires pour les produits de déglçage solides et liquides. Les offrants peuvent soumettre une offre pour un type ou pour les deux types de produits de déglçage.		
1	Produits de déglçage solides		
A	L'offrant doit fournir des produits de déglçage solides contenant du formiate de sodium.		
B	Doit être fourni sous l'aspect de cristaux blancs de forme irrégulière, avec teneur minimale de 96 %, ± 2 %, d'ingrédients chimiques actifs par poids.		
C	Les produits de déglçage doivent respecter entièrement la norme SAE AMS 1431D, y compris les exigences énumérées ci-dessous.		
c1	SAE AIR 5567A - Test Method for Catalytic Carbon Brake Disk Oxidation.		
c2	SAE AIR 6130 - Cadmium Plate Cyclic Corrosion Test.		
c3	SAE AIR 6170 - Ice Melting Test Method for Runway and Taxiway De- icing/Anti-icing Chemicals.		
c4	SAE AIR 6172A - Ice Undercutting Test Method for Runways and Taxiways De-icing/Anti-icing Chemicals.		
c5	SAE AIR 6211 - Ice Penetration Test Method for Runways and Taxiways De-icing/Anti-icing Chemicals.		

D	L'offrant doit présenter de la documentation, sous forme d'un certificat ou de résultats d'essais, visant à démontrer la conformité de son produit aux exigences de la norme SAE AMS 1431D. Le certificat ou les résultats d'essai fournis doivent inclure le nom de l'offrant et le nom du produit qui a été certifié ou mis à l'essai. Toute lacune au niveau de l'information fournie pourrait faire en sorte que l'offre soit jugée non recevable.		
E	Le produit offert doit être facilement biodégradable, comme le prévoit l'Essai no 310 : Biodégradabilité facile de l'OCDE.		
F	L'offrant doit être en mesure de fournir le produit en deux formats différents, soit des sacs de 25 kg et des caisses de 1 000 kg.		
G	L'offrant doit fournir trois (3) références d'aéroports en Amérique du Nord qui ont utilisé le produit offert et qui peuvent confirmer son efficacité.		
2	Produits de déglçage liquides		
A	L'offrant doit fournir des produits de déglçage solides contenant de l'acétate de potassium.		
B	Ces produits de déglçage doivent être fournis sous la forme d'un liquide transparent ou bleu ayant une teneur minimale de 50 % (plus		
C	Les produits de déglçage doivent respecter entièrement la norme AMS 1435C, y compris les exigences énumérées ci-dessous.		
C1	SAE AIR 5567A - Test Method for Catalytic Carbon Brake Disk Oxidation.		
C2	SAE AIR 6130 - Cadmium Plate Cyclic Corrosion Test.		
D	L'offrant doit présenter de la documentation, sous forme d'un certificat ou de résultats d'essais, visant à démontrer la conformité de son produit aux exigences de la norme SAE AMS 1435C. Le certificat ou les résultats d'essai fournis doivent inclure le nom de l'offrant et le nom du produit qui a été certifié ou mis à l'essai. Toute lacune au niveau de l'information fournie pourrait faire en sorte que l'offre soit jugée non recevable.		
E	Le produit offert doit être facilement biodégradable, comme le prévoit l'Essai no 310 : Biodégradabilité facile de l'OCDE.		
F	L'offrant doit être en mesure de fournir le produit sous la forme suivante : sacs de 1 000 kg.		
G	L'offrant doit fournir trois (3) références d'aéroports en Amérique du Nord qui ont utilisé le produit offert et qui peuvent confirmer son efficacité.		
3	L'offrant doit respecter les exigences générales énoncées ci-dessous.		

Solicitation No. - N° de l'invitation
ET959-190434
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
ET959-190434

Buyer ID - Id de l'acheteur
wpg119
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Exigences générales

1. L'offrant doit assurer la livraison et effectuer le déchargement. Il doit fournir tout l'équipement nécessaire au déchargement.
2. L'offrant doit assurer la livraison aux emplacements indiqués à l'annexe B ainsi qu'à tout autre endroit exigé n'importe où au Canada.
3. L'offrant doit respecter les calendriers de livraison suivants :
 - Les livraisons de camions PLEINS doivent être effectuées dans les 48 heures suivant la réception d'une commande subséquente.
 - Les livraisons de chargements PARTIELS doivent être effectuées dans les 3 à 5 jours suivant la réception d'une commande subséquente.
 - S'il faut procéder à la livraison d'un chargement PARTIEL dans les 48 h, alors le paiement sera effectué conformément à la tarification d'un camion plein.

**** TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES. ****